

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 ^{eme}
Nom de site	197/LA FAYETTE	Numéro	T35910
Adresse du site	197, rue La Fayette	Hauteur	R+7 (23.10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Syndicat des copro	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/05/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/05/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 320° et 200°.		
Distance des ouvrants	9m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	/
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 320° < 4V/m - 200° < 5V/m 5G (3500) : 320° < 2V/m - 200° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.51m		

Incidence visuelle

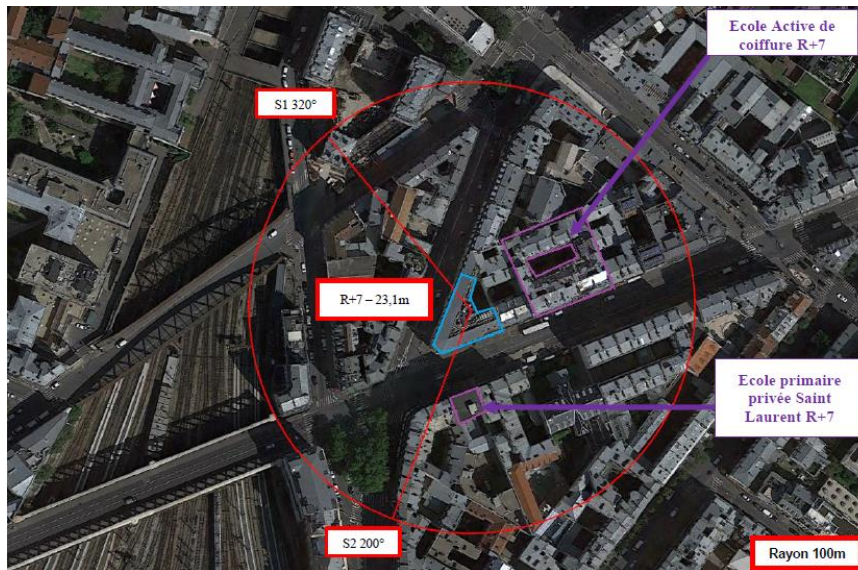
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 320° et 200° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 2 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole primaire privée Saint Laurent (Ecole)	184 rue La Fayette	R+7	Oui	35m	<1
Ecole Active de coiffure (Ecole)	203 rue La Fayette	R+7	Non	26m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 197 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS-10E—ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 320°	Azimuth 200°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 197 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS-10E—ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

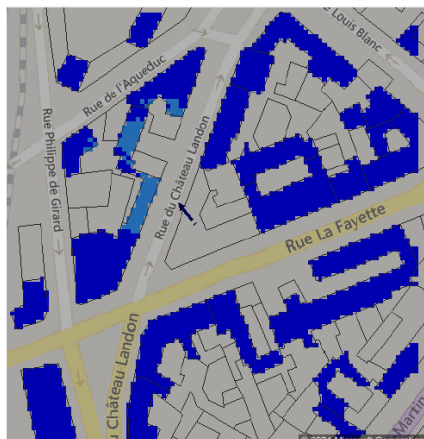
	Azimuth 320°	Azimuth 200°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



b. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

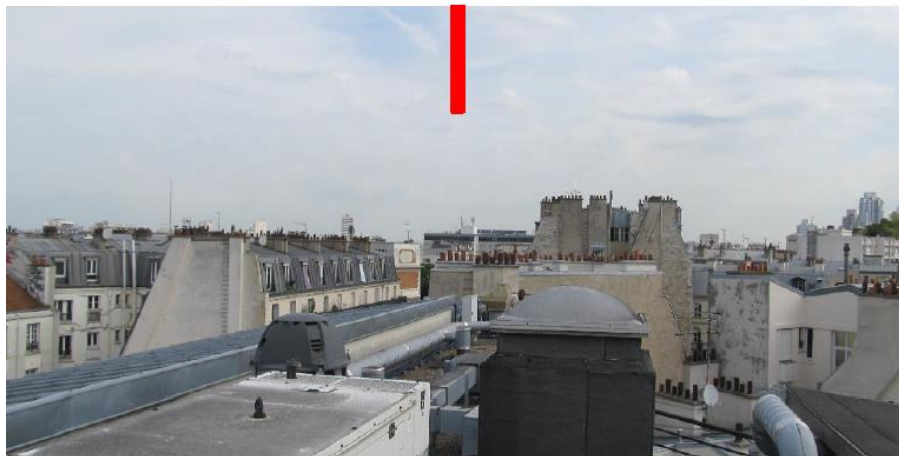


Pas de visuel sur les antennes depuis la rue

SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 320 ° :



Azimut 200 ° :

